

GED et ECM dialoguent avec toute l'entreprise

L'EXPLOSION DU NUMÉRIQUE ET LA DIVERSITÉ DES TERMINAUX D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ONT CHANGÉ EN PROFONDEUR LE BESOIN DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DÉMATÉRIALISATION. Désormais, GED et ECM veulent dialoguer avec le système d'information et donc avec toute l'entreprise.

PAR ANNE LEJEUNE-LORENZINI

La GED (Gestion Électronique de Documents) qui archive, structure et gère les documents électroniques d'une entreprise cède le pas depuis plusieurs années à l'ECM (Entreprise Content Management ou Gestion du Contenu de l'entreprise en Français). Pour les utilisateurs, l'ECM apporte surtout une flexibilité nouvelle dans l'utilisation des documents numérisés entre plusieurs personnes. Evolution naturelle vers un système qui s'appuie sur l'échange d'informations entre utilisateurs et le travail collaboratif. Ce glissement progressif a eu pour effet d'ouvrir ce type de solutions à un plus grand nombre d'utilisateurs dans l'entreprise. Si finance et comptabilité en restent de grands consommateurs, désormais, d'autres départements s'y intéressent, notamment parce que l'explosion du numérique, la diversité des formats et des terminaux ainsi que du travail collaboratif imposent une autre organisation. La gestion de la dématérialisation gagne les strates opérationnelles.

Gérer la profusion numérique

Il a parfois suffi à des entreprises d'avoir à gérer un déménagement et de se retrouver face aux stockages pléthoriques de leur service comptabilité pour comprendre l'intérêt de la GED. Déployer la GED, c'est au départ une véritable économie réalisée tant en mètres carrés

de stockage des archives qu'en temps passé par les personnels comptables à la recherche de différents documents dans le dédale des archives. Cette rationalisation du temps contribue actuellement à l'extension de la dématérialisation des documents et de la gestion de ces fichiers numériques bien au-delà du seul service comptable. Plusieurs raisons imposent aux

entreprises de généraliser la structuration de leurs documents numériques. E-mail, fichiers vidéo, tableurs, images, etc. le format des fichiers qui autrefois se limitait à une série bureautique s'est diversifié de manière plus importante ces 5 dernières années qu'en 20 ans d'informatique. Aujourd'hui, tout est traité en numérique : les factures bien

sûr, mais plus uniquement. Devis, appel d'offres, reporting et bien d'autres documents sont partagés par des groupes de collaborateurs et servent de supports à leur activité. Les départements commerciaux utilisent de plus en plus de solutions de CRM (Customer Relationship Management), et leurs utilisateurs s'attendent à un décloisonnement des informations, ●●●





On estime qu'un utilisateur génère en moyenne l'impression de 1000 documents par mois. Il en détruit 50% de façon quasi immédiate.

●●● permettant de passer de la facturation au suivi du compte client de façon «transparente». Une solution CRM permet aussi d'améliorer la satisfaction client par un traitement plus structuré d'un compte client par les commerciaux (compte-rendu de visite, devis, diagnostics, etc.). Pour que GED/ECM et CRM dialoguent, c'est-à-dire que les systèmes permettent aux utilisateurs de jongler d'une application à l'autre, il faut impérativement structurer l'information CRM, la hiérarchiser, alors progressivement GED/ECM gagne une nouvelle strate de l'entreprise. Ce constat d'une ouverture nécessaire de la GED/ECM avec une application métier telle que le CRM peut s'appliquer à d'autres : application marketing, CAO, GMAO, ERP, etc.

Question d'environnement

Indépendamment de la profusion numérique, un autre

facteur, plus inattendu, favorise l'avènement de la GED/ECM dans les entreprises : le respect de l'environnement. On estime qu'un utilisateur génère en moyenne l'impression de 1000 documents par mois. Il en détruit 50% de façon quasi immédiate (24h). Eviter d'imprimer devient alors source d'économies directes, cela va aussi dans le sens d'une réduction de l'empreinte environnementale, sujet pour lequel les entreprises affichent une sensibilité grandissante. Le traitement «papier» de documents récurrents tels que les factures, mais aussi les devis, et autres présentent des coûts faciaux sensibles (de 15 à 20 euros par exemple pour le traitement d'une facture). Dématérialiser des documents permet des réductions de coûts mesurés allant jusqu'à 50%. Le pré requis pour cette dématérialisation généralisée passe par le déploiement d'un outil GED/ECM afin que les utiliza- ●●●

J Doc

Un outil simple, sûr et peu onéreux

J-Doc permet aux entreprises de partager par Internet, avec leurs partenaires, des documents d'une façon très simple et ultra-sécurisée, ce qui le différencie de ses concurrents.

J-Doc, c'est un partage de documents pas comme les autres, pour trois raisons. « D'abord, J-Doc offre un forum privé lié à chaque espace de partage, ce qui n'est pas un détail, explique Hugues de Maulmin, fondateur de amZen, société qui édite J-Doc. En effet, quand on partage un document, une foule d'e-mails s'échangent pour le commenter, ce qui met la pagaille. Notre solution est l'une des seules à permettre de ranger les messages et leurs réponses, dans un forum privé. » Seconde particularité, J-Doc est hébergé en France – et non aux États-Unis – dans le datacenter d'Iliad, à Evry, l'un des plus modernes et sécurisés d'Europe. Enfin, J-Doc est l'un des rares produits de partage de documents open source : il n'a rien à cacher, et chacun peut l'ausculter techniquement.

“ J-Doc est une infrastructure simple et très légère, qui permet de ne pas créer de vulnérabilité. ”

De la TPE au grand groupe

Avec J-Doc, les entreprises louent une prestation complète très sécurisée. L'espace de partage est intégré au site web de l'entreprise, personnalisé à son image, à partir de 390 €/par an pour un nombre illimité d'utilisateurs. Une solution plébiscitée par beaucoup de PME et de TPE (cabinets d'architecture, bureaux d'études...) ainsi que par des organisations comme EDF, la Ville de Rennes, des hôpitaux, ou un laboratoire international de sécurité automobile. J-Doc est une infrastructure simple et très légère, qui



Hugues de Maulmin

permet en outre de créer une séparation totale avec le SI de l'entreprise pour ne pas créer de vulnérabilité. Et l'on ne partage que ce que l'on veut partager... pas tout le contenu de son ordinateur !



J-Doc est édité par amZen, à Paris
Tél. 09 53 65 11 60
info@j-doc.com - www.j-doc.com

teurs puissent partager ou consulter des documents électroniques simplement. C'est à cette condition uniquement que les utilisateurs «perdent» le réflexe qui consiste à imprimer systématiquement leurs documents de travail. On le comprend, la structuration de la dématérialisation dépasse largement les services informatiques et comptables. Pour que cela fonctionne et devienne un vrai projet d'entreprise le déploiement GED/ECM requiert une volonté de la direction générale et l'implication des différents services concernés.

Vers une notion de patrimoine électronique

Appel d'offres, historique d'un compte, suivi des interventions, désormais, les documents dès qu'ils sont produits sont numériques. « Hier on stockait des données. Avec la GED, on est passé au stockage de

documents. L'entreprise réalise qu'elle stocke son savoir-faire, sa connaissance », indique Robert Bentz consultant FWA.

Cette prise de conscience amène les entreprises à donner une autre valeur à ce qu'on qualifie maintenant de "patrimoine électronique". « Faire passer ces documents du statut de fichier dématérialisé à celui de patrimoine impose de se poser la question de ce que l'on veut en faire », poursuit Robert Bentz, « il s'agit d'une vraie réflexion à mener avant de structurer ce nouveau capital de l'entreprise ». Jusqu'à présent dans la plupart des structures, lorsqu'un individu quitte l'entreprise, on reformate simplement son ordinateur pour le transmettre à un nouveau collaborateur. Ainsi des quantités d'informations, parfois précieuses, sont perdues, simplement parce qu'on n'en a pas organisé la gestion partagée, via un portail ou autre. L'avènement de nouvelles

**Dématérialiser des documents permet des réductions de coûts mesurés allant jusqu'à 50%.
Le pré-requis pour cette dématérialisation généralisée passe par le déploiement d'un outil GED/ECM afin que les utilisateurs puissent partager ou consulter des documents électroniques simplement.**

solutions de GED/ECM, à base de Cloud Computing, vient une fois encore changer la donne. En prenant l'habitude de générer des fichiers qui sont stockés et sauvegardés quelque part sur le Web, l'entreprise amorce la fin de la perte de quantités d'informations essentielles à son activité. Il lui appartient de les organiser.

La place de la GED/ECM présente donc des marges de progression sensibles, mais il lui reste des fonctionnalités à inventer. Si l'on sait fort bien structurer, hiérarchiser et partager l'information "bureautique", c'est-à-dire tout ce qui peut s'imprimer, il faut encore inventer ce qui a trait au multimédia, images, vidéo et autres. ●

A.G.O.

Les meilleures solutions pour l'archivage

Archives physiques et numériques en accès direct via une interface web, coffre-fort à valeur probatoire, GED... : A.G.O. a développé en interne les outils et les infrastructures pour construire des solutions adaptées aux besoins de ses clients, avec une parfaite traçabilité.

A.G.O. construit des solutions complètes d'archivage pour les documents papiers et électroniques. L'entreprise est capable de prendre les archives sur site client, de les stocker en physique, de les numériser et de les héberger. En complément, une solution GED en mode SaaS permet de consulter tous documents externalisés : soit les originaux papiers, soit sous format numérique.

A.G.O. possède 3 centres de dématérialisation (Nantes, Les Ulis, Nîmes) qui permettent de numériser plus de 7 millions de



“ Nous pouvons construire les offres sur mesure pour des besoins complexes ou standards. ”

pages par an et d'héberger environ 1,5 million d'images électroniques.

Une offre plébiscitée

L'entreprise a récemment signé un partenariat avec Navaho, spécialiste français de la Confiance Numérique, dans le cadre des hébergements des données de Santé. Par cet accord, A.G.O. possède désormais le double agrément SIAF et HADS (hébergement et traitement des données médicales) et peut ainsi développer son offre numérique

en proposant des coffres-forts électroniques à tout type de clients. « Nous avons le bon service avec la bonne offre, avec toute la souplesse pour proposer la meilleure solution qualité/prix et coût/service pour nos clients en fonction de leurs besoins, explique Jean-Marc Giudicelli, directeur du Développement des nouvelles technologies. Nous pouvons construire les offres sur mesure pour des besoins complexes ou standards, avec le professionnalisme et l'expérience accumulés en près de 30 ans d'activité. »



Tél. 02 51 70 94 00
supportcommercial@ago-sa.fr
www.ago-sa.fr

FWA

Dispodoc : la GED sans frontières

Parfaitement intégré au système d'information, Dispodoc met à disposition vos documents de façon simple et pertinente.



Dimitri ASHIKHMIN, fondateur de FWA

Éditeur de logiciels, FWA est spécialisée dans la gestion des données de l'entreprise. Dispodoc, sa solution phare de GED, est désormais disponible dans une version entièrement revisitée. « Nous avons voulu perfectionner la validation des documents, leur recherche et l'ouverture vers le système d'information existant de l'entreprise », indique Dimitri ASHIKHMIN, fondateur de FWA.

Qualité de qualification, approbation et intégration

Facture fournisseur, courrier ou contrat, chaque document est parfaitement indexé et qualifié à son entrée dans Dispodoc. « Nous sommes allés très loin dans cette étape ce qui permet une recherche phonétique ou approximative d'un document. Cette fonctionnalité correspond à la réalité et au quotidien des utilisateurs qui partagent des

documents et ne sont pas tous au fait de leur mode de classement par la GED », poursuit Dimitri ASHIKHMIN. L'approbation des documents séduit par sa souplesse et la visualisation graphique des étapes d'avancement. Cette nouvelle version de Dispodoc est également ouverte vers les autres logiciels de l'entreprise que sont la comptabilité, l'ERP, etc. Connecté à ces applicatifs, Dispodoc automatise les processus de gestion avec, par exemple, la génération automatique des écritures vers le logiciel comptable. Reconnue entreprise innovante, agréée au Crédit Impôt Recherche, FWA consacre plus de 15 % de son CA à la R&D.



FWA - Front Web Applications

Tél. +33 1 75 60 29 00

contact@fwa.eu

www.fwa.eu

www.dispodoc.com

WIMI

Fort succès d'un SaaS 100 % français

Plus de 250 entreprises adoptent chaque semaine Wimi, un service Cloud de partage de documents et d'organisation du travail. Le succès de ce service SaaS, le seul de ce type à être 100 % français, ne doit rien au hasard.



« Les solutions professionnelles sont souvent trop complexes, ce qui bloque leur adoption au sein des entreprises. »

Pourquoi 250 entreprises adoptent-elles chaque semaine Wimi ? Ce succès s'explique tout d'abord par le fait que Wimi apporte une solution pertinente à des besoins forts des organisations. Grâce à une technologie de pointe soutenue par Oseo, Wimi propose aux entreprises et à leurs clients une plateforme unique regroupant les fonctions essentielles pour travailler efficacement en équipe – voir vidéo sur fr.wimi.pro. Wimi est aujourd'hui le seul service SaaS 100 % français intégrant dans une offre unique la synchronisation de documents – Wimi Disk –, le travail collaboratif – espaces de travail, tâches, agendas – et la

communication sociale professionnelle – wall, chat, visio, partage d'écran.

De la simplicité avant toute chose

« Notre succès s'explique aussi par la simplicité d'utilisation de notre solution et son design, analyse Lionel Roux, Président de Cloud Solutions SAS, éditeur de Wimi. En effet, les solutions professionnelles sont souvent austères, trop complexes, ce qui freine, voire bloque leur adoption au sein des entreprises. Wimi est simple et agréable à utiliser. »

Wimi est facile d'accès et permet à l'entreprise, à ses clients et à ses prestataires de créer

une plateforme personnalisée en quelques secondes. Puis les dossiers et les informations s'échangent et se synchronisent en temps réel, y compris en mobilité, sur tablettes ou smartphones. Enfin, les données étant stockées en France, Wimi n'est pas soumis au Patriot Act américain.



Cloud Solutions, éditeur de Wimi

Tél. +33 [0]9 66 91 33 03

lionel.roux@wimi.pro

www.wimi.pro